Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019



ID: 083-218300036-20190409-DCM2019_033-DE



Délibération N° 2019-033

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le neuf avril à 20 heures 30,

le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire. Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE.

Roland NARDELLI, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Alain POILPRE,

Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI, Nathalie FORESTIER représentée par Aude ABIME.

Absents : Laurence COLLADO, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 09 Nombre de Suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUX : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le programme d'investissements communaux pour l'année 2019 ainsi que les subventions attendues :

BUDGET	OPERATIONS 2019	MONTANT	SUBVENTIONS	
			ORGANISMES	MONTANT
Eau	Schéma directeur Eau	5 502.50 € HT		
Eau	Canalisations Lentier	3 091.17 € HT		
Eau	Electrovannes des Fontaines	2 712,00 € HT		
Eau	Forage de secours à Ravel	70 000,00 € HT	Conseil Départ.	14 000,00 €
			CAD Fds concours	10 000,00 €
Eau	Poteau incendie Chemin du Fer	2 000,00 € HT		
Eau	Transfert budget CAD	2 940,00 € HT		
Assain.	Enfouissement réseaux La Glione	145 000,00 € TTC		
Assain.	Réparation réseau Rue Rompecul	2 337,60€ TTC		
Assain.	Schéma directeur d'assainissement	65 000,00 € TTC	Agence de l'Eau	24 525,00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le programme des investissements communaux 2019 présenté ci-dessus,
- PRECISE que les crédits seront ouverts au BP 2019.
- DEMANDE les subventions souhaitées à l'Etat, au Conseil Régional, au Conseil Départemental, à la Communauté d'Agglomération Dracénoise et à l'Agence de l'eau.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme, Le Maire: Hugges MARTIN

Délibération du Conseil Municipal d'Ampus N° 2019-033